



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## transport de marchandises

Question écrite n° 28657

### Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur l'évolution du ferroutage en France. Il souhaite savoir si ce dernier dispose d'informations quant à la création de lignes de ferroutage à très grande vitesse et ses conséquences, notamment en terme de coût, sur l'infrastructure du réseau ferré actuel.

### Texte de la réponse

Le développement du transport combiné constitue l'un des axes prioritaires de la politique que le Gouvernement entend mener pour répondre aux besoins de l'économie, mais aussi à l'exigence d'un meilleur équilibre entre les différents modes de transport, ce qui touche à la fois aux problèmes de société, d'environnement et de fluidité de trafic. Les orientations qui ont été définies s'inscrivent dans un nouvel équilibre des différents modes de transport et visent à une optimisation du système ferroviaire actuel. L'action menée sur le territoire national doit bien entendu se prolonger sur le plan international, au niveau des réseaux comme à celui des Etats, afin de mettre en place des projets d'intérêt commun qui contribueront à l'installation progressive du réseau de transport transeuropéen. Un corridor fret nord-sud est opérationnel, depuis le début 1998, entre Muizen, en Belgique, et Sibelin-Vénissieux, près de Lyon, avec des prolongements vers Marseille, l'Italie et la péninsule Ibérique. Un corridor est-ouest a été récemment créé entre Glasgow, Dunkerque, Metz (avec une branche vers Le Havre) et Sopron (frontière austro-hongroise). Ces corridors, mis en place dans le cadre d'une coopération entre les réseaux et qui ne sont pas exclusivement destinés aux transports combinés, devraient contribuer à un rééquilibrage dans l'utilisation des différents modes de transport et l'amélioration de la fluidité des trafics internationaux générant l'augmentation de la vitesse commerciale des trains.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Terrot](#)

**Circonscription :** Rhône (12<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28657

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 avril 1999, page 2298

**Réponse publiée le :** 2 août 1999, page 4743